

Date de convocation : 24/05/2022	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le trente mai deux mille vingt-deux à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Marie-Laure OUDIN, Eric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT.

Excusés : Cédric BROUSSARD (pouvoir à Emeline MOUNIER), Fanny MOURIER (pouvoir à Thierry SABOT).

Absente : Colette MORIN

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Aménagement Ouest : avenant 2

DCM 20220530-16

Monsieur Le Maire présente l'avenant n°2 au marché aménagement OUEST du groupement MOULIN/ODTP introduisant la réalisation de travaux ou prestations supplémentaires ou non réalisées et l'introduction des prix nouveaux unitaires.

Il rappelle le montant initial du marché public :

Montant HT : 267 189.40 €

Montant TTC : 320 627.28 €

Montant de l'avenant 2 HT : 9 500 €

Montant de l'avenant 2 TTC : 11 400 €

Il indique le nouveau montant du marché :

Montant HT : 282 519.72

Montant TTC : 339 023.66 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AR Prefecture

043-214300873-20220530-DCM20220530_16-DE
Reçu le 16/06/2022
Publié le 16/06/2022

- Autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant 2 au marché de l'aménagement Ouest et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération pour un montant de 11 400 € TTC.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,



AR Prefecture

043-214300873-20220530-DCM20220530_16-DE
Reçu le 16/06/2022
Publié le 16/06/2022